



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE GRUSON

L'an deux mil vingt, le six du mois d'octobre à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni exceptionnellement à huis clos, dans la salle du Conseil Municipal, afin de respecter les règles sanitaires liées au risque COVID-19, sous la présidence de Monsieur Olivier TURPIN, Maire, suite à la convocation qui lui a été faite et dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie conformément à la Loi.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Date de la convocation : 29/09/2020

Présents : Olivier TURPIN, Maire – Mélanie DAZIN-DESLANDES, Thierry MASQUELIER, Hélène HEROGUER, Philippe SIMOENS, Adjoint – Audrey VANHERSECKE, Thibault TISON, Alexia GAILLET, Jean-Claude HAUTCOEUR, Sabrina WATRELOT, Valère CARETTE, Hélène HAVRET, Aimé DUQUENNE, Isabelle DESCAMPS, Conseillers municipaux.

Excusés : Jacques DURIEU, qui donne pouvoir à Monsieur Aimé DUQUENNE

Secrétaire de séance : Mélanie DAZIN-DESLANDES

Après approbation à l'unanimité de la délibération municipale n°2020/20 portant procès-verbal de la séance précédente en date du 30 juin 2020, le Conseil Municipal passe à l'ordre du jour.

DELIBERATION N° 2020 - 21 – ADMINISTRATION GENERALE – EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT – PRIX ET QUALITE DU SERVICE PUBLIC METROPOLITAIN – RAPPORT ANNUEL – EXERCICE 2018.

Cette délibération d'information n'amène pas de vote de la part du Conseil Municipal.

DELIBERATION N° 2020 - 22 – ADMINISTRATION GENERALE – PREVENTION ET GESTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES – PRIX ET QUALITE DU SERVICE PUBLIC METROPOLITAIN – RAPPORT ANNUEL – EXERCICE 2018.

Cette délibération d'information n'amène pas de vote de la part du Conseil Municipal.

DELIBERATION N° 2020 - 23 – AFFAIRES SCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES – ALSH – PARTENARIAT AVEC LA COMMUNE DE BOUVINES – SIGNATURE DE LA CONVENTION.

Le Conseil Municipal adopte la délibération par : 15 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention.

DELIBERATION N° 2020 - 24 – AFFAIRES SCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES – ALSH AUTOMNE 2020 – TARIFS.

Le Conseil Municipal adopte la délibération par : 15 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention.

DELIBERATION N° 2020 - 25 – AFFAIRES SCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES – ALSH AUTOMNE 2020 – TABLEAU DES EFFECTIFS ET REMUNERATION.

Le Conseil Municipal adopte la délibération par : 15 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention.

DELIBERATION N° 2020 - 26 – SECURITE ET CITOYENNETE – PREVENTION DE LA DELINQUANCE – ADHESION AU DISPOSITIF « PARTICIPATION CITOYENNE ».

Le Conseil Municipal adopte la délibération par : 14 voix pour – 0 voix contre – 1 abstention (Jacques DURIEU).

DELIBERATION N° 2020 - 27 – REPRESENTATION DE LA COLLECTIVITE – COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES (CLETC) – DESIGNATION DES REPRESENTANTS.

Le Conseil Municipal élit par 15 voix Monsieur Philippe SIMOENS.

DELIBERATION N° 2020 - 28 – REPRESENTATION DE LA COLLECTIVITE – COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CCID) – DESIGNATION DES COMMISSAIRES.

Le Conseil Municipal élit par 15 voix la liste présentée par Monsieur le Maire.

DELIBERATION N° 2020 - 29 – REPRESENTATION DE LA COLLECTIVITE – COMMISSIONS MUNICIPALES – DESIGNATION DES MEMBRES.

Le Conseil Municipal adopte la délibération par : 15 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention.

Le Conseil Municipal élit au plus fort reste les membres des commissions municipales.

DELIBERATION N° 2020-30 – URBANISME ET TRAVAUX – MAISON DES ASSOCIATIONS – MISE AUX NORMES ACCESSIBILITE ET SECURITE.

Le Conseil Municipal adopte la délibération par : 12 voix pour – 3 voix contre (Aimé DUQUENNE, Isabelle DESCAMPS, Jacques DURIEU) – 0 abstention.

DELIBERATION N° 2020-31 – URBANISME ET TRAVAUX – TAXE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ELECTRICITE – APPROBATION DU TAUX DE REVERSEMENT.

Le Conseil Municipal adopte la délibération par : 15 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention.

Monsieur le Maire lève la séance à 21 heures 22

Ainsi fait et délibéré en séance publique, les ans, mois et jour susdits.
Pour copie conforme,

Le Maire
Olivier TURPIN